

Le Monde "Économie" 23 Janv. 2015 p. 1

La culture du conflit

Dans une négociation sociale, il y a souvent une théâtralisation entre les claquements de porte, les chaises vides ou le « Retenez-moi ou je fais un malheur ! » Mais, chez les routiers, côté employeurs comme côté salariés, on est bien loin du théâtre saisonnier et de ses codes. On est dans le conflit par nature, par culture.

Il n'y a pas beaucoup de professions où ce sont les patrons qui enjoignent à leurs salariés de « faire grève », en fait de bloquer le pays, pour faire pression sur tel ou tel gouvernement. L'exemple de l'écotaxe n'est pas si loin. Ils sont forcément moins crédibles aujourd'hui quand ils hurlent à « l'irresponsabilité » à propos du conflit en cours.

Bloquer des routes et des entrepôts serait donc un acte responsable lorsque ce sont des entreprises de transport qui l'encouragent, et ne le serait pas lorsque ce sont des syndicats de chauffeurs qui le provoquent.

La « saison 2015 » a commencé sur un scénario plus classique, puisque ce sont les syndicats de salariés (CGT, FO, CFTC et CFE-CGC) qui ont appelé, en début de semaine, à des blocages et à des opérations escargot pour obtenir des revalorisations salariales. La CFDT avait préféré, pour sa part, se mobiliser seule, en décembre 2014. Leurs revendications ne paraissent pas extravagantes, tant les salaires et les conditions de travail dans ce secteur sont peu enviables.

Mais c'est fou comme on s'habitue à l'anormal. La grève est légitime quand elle est décidée pour obtenir ce qui ne l'a pas été par des

moyens classiques, enfin en théorie. Ici, comme d'habitude, on déclenche le conflit avant même que les négociations soient terminées et leur issue connue. Ce n'est effectivement pas responsable.

Ingérence

Mais les fédérations patronales sont tout aussi irresponsables en boycottant la réunion de négociation qui devait se tenir jeudi 22 janvier à 8 h 30, à Paris, sous l'amicale pression du ministère des transports. La Fédération nationale des transports routiers, premier syndicat patronal – il regroupe 12 500 entreprises –, a trouvé inadmissible que le gouvernement lui demande de venir avec de nouvelles propositions que les hausses des salaires de 1 % à 2 % déjà mises sur la table (les syndicats demandent 5 %). Scandaleuse ingérence !

Ce qui est inadmissible, c'est de refuser le dialogue social. Cette politique de la chaise vide risque d'ailleurs de radicaliser le mouvement. Le dernier accord salarial signé dans cette branche, qui abhorre le dialogue social, remonte à 2012. Et encore ! A l'époque, un seul syndicat, la CFTC, l'avait paraphé. Résultat, la grille professionnelle est très en retard.

Nombre d'entreprises du secteur peuvent ainsi se targuer de faire mieux que la convention collective en se contentant de revalorisations salariales symboliques. Laisserait-on pourrir la situation nationale pour mieux préserver la paix chez soi ? ■

JEAN-BAPTISTE JACQUIN